

Par arrêté préfectoral en date du 12 mars 2009, le Préfet du Nord a approuvé le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Scarpe aval qui concerne 75 communes.

Le SAGE Scarpe aval est le premier projet de gestions intégrée et concertée de l'eau à l'échelle d'un bassin versant dans le bassin Artois-Picardie, sous la nouvelle forme instaurée par la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006.

Messieurs Jean-Michel Berard, Préfet de Région Nord-Pas de Calais, Daniel Percheron, Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais, Bernard Derosier, Président du Conseil général du Nord, Alain Strebelle, Directeur général de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, Daniel Mio, Président du Parc naturel Scarpe-Escaut et Alain Bocquet, Président de la Commission locale de l'eau du Sage Scarpe aval, vous invitent au lancement officiel de la mise en oeuvre du SAGE Scarpe aval **jeudi 18 juin 2009 à 11h15 à l'Espace associé au Théâtre de Saint-Amand-Les-Eaux.**

Ce moment officiel suivra la séance plénière de la Commission locale de l'eau.

Sous forme de rivières, dans les tourbières, les marais, les forêts, les prairies humides ou encore invisible sous nos pieds, l'eau est très présente sur l'ensemble du territoire, permettant d'alimenter les besoins des habitants d'ici et des agglomérations voisines. Cependant précieuse et fragile, la ressource en eau doit être gérée et préservée. C'est une question d'intérêt général et de solidarité. Le Schéma d'Aménagement et de gestion de l'eau, outil de planification instauré par la Loi sur l'eau, a permis de créer un espace d'échanges et de concertation autour de la problématique de la gestion de l'eau au sein du bassin versant. 75 communes, toutes concernées par la Scarpe aval, se sont investies depuis 1997 pour diagnostiquer la situation, identifier les enjeux, puis élaborer ce Schéma. Leurs élus, leurs habitants, leurs associations, leurs agriculteurs, ainsi que les services de l'Etat et les collectivités publiques, ont participé à l'une ou l'autre des 40 réunions de groupe de travail, 23 réunions de commissions thématiques et 16 séances plénières de la Commission locale de l'eau. Le SAGE Scarpe aval est le fruit de ce travail de concertation régulièrement valorisé grâce à des lettres d'information, des journées techniques de sensibilisation et une vidéo grand public.

L'approbation préfectorale marque l'aboutissement de cette réflexion commune. Il reste à tous, maintenant, d'adopter les bonnes résolutions pour mettre en oeuvre le Schéma, et plus concrètement pour sauvegarder la ressource en eau, éviter les pollutions, valoriser les milieux humides et aquatiques ou encore lutter contre les inondations.

Pour davantage d'informations sur le SAGE et ses enjeux, je vous invite à contacter **Ludvine Millamon** au Parc naturel régional Scarpe-Escaut, tél 03.27.19.19.70.  
[l.millamon@pnr-scarpe-escaut.fr](mailto:l.millamon@pnr-scarpe-escaut.fr)